

Africains dans la «Force publique congolaise»

(Cet article est écrit et publié sur rfi en 2010 par J.L., master en journalisme européen, de l'Université de Reims)

1. En 1865, Léopold II accède au trône de Belgique avec un projet : « la foi coloniale ». À l'image des Britanniques et des Français, la Belgique veut son empire. Pour construire son armée coloniale qui deviendra la force publique, le roi a recours à l'engagement forcé au prix d'effroyables exactions.
2. En 1876, Léopold II est à l'initiative, lors de la conférence de Bruxelles, de la création de l'Association internationale africaine (AIA) qui réunit les puissances européennes. Plusieurs expéditions financées par le Roi sont montées avec l'objectif d'« apporter la civilisation dans l'intérieur du continent ». Mais très vite le masque tombe sur les objectifs d'expansion.
3. En s'offrant les services de l'Anglais Henry Morton Stanley, Léopold II va faire siennes les terres du Congo. Déçu par l'AIA, il lance la création de l'association internationale du Congo (AIC) en 1882, qui vise à faire reconnaître le futur État. Chose faite lors de la Conférence de Berlin (1884-1885), que Français et Allemands montent pour accorder les protagonistes européens sur le partage du territoire africain. Sa victoire est le fruit de circonstances diplomatiques, mais le roi la savoure le 1^{er} juillet 1885 avec la proclamation de « l'État indépendant du Congo ».
4. **Une milice indigène.**
Affirmer sa souveraineté sur le Congo et contrôler un territoire grand comme dix fois la Belgique nécessitait l'appui des armes. On décida l'établissement d'une force militaire et d'une police organisée, d'abord constituée de Zanzibarites et Haoussa ayant participé aux premières expéditions, puis de Bengalas. Mais l'objectif est de substituer au recrutement mercenaire une armée d'indigènes. Le faible nombre de volontaires pour l'armée poussa à enrôler de force les Congolais. Ce soin fut laissé sans contrôle aux cadres de l'administration exclusivement blanc.

Le système engendra des mouvements de mutinerie, dont la révolte des Batela entre 1895 et 1900.

La répression et les exactions furent dénoncées auprès de l'opinion publique, et devinrent plus limitées jusqu'à ce que le travail forcé soit supprimé avec l'annexion du Congo jusqu'ici propriété exclusive du Roi, à la Belgique, en 1908.

5. Dénommée « force publique », celle-ci figura, avec les forces alliées, dans les combats de la Première Guerre Mondiale au Cameroun, en Rhodésie et dans l'Est africain. Puis lors du second conflit mondial en Abyssinie, au Nigeria et jusqu'au Moyen-Orient. Elle prit alors la physionomie d'une armée moderne.

Le texte a été reproduit exactement comme il a été publié, ponctuation et fautes d'orthographe comprises. On va le commenter uniquement sur le fond et sur la vérité historique. Et pour simplifier le travail, les paragraphes ont été numérotés

§1. La Belgique veut son empire. L'État belge veut « tellement » un empire qu'il n'accepte le Congo comme colonie que par devoir et qu'il précise même que cette colonie devra se développer sur ses revenus propres, gérés en dehors du budget de la Belgique.

§2...le roi a recours à l'engagement forcé au prix d'effroyables exactions. Le roi, pouvoir législatif de l'EIC, définit les règles d'incorporation dans la force publique, comme la France et la Belgique, le font pour leurs propres armées. Dans l'État Indépendant du Congo, la levée annuelle dans la population congolaise est de 2.700 hommes pour un service de 7 années ; soit comme militaire, soit comme ouvrier. Deux années de formation, trois années de service et deux ans de réserve. Chaque année également, 2.700 hommes quittent la force publique, service accompli. Les réfractaires, comme en France et en Belgique sont poursuivis. La désignation des incorporés est de la responsabilité des chefs coutumiers.

§2. Ce ne sont pas les puissances européennes qui participent à la conférence de Bruxelles mais des géographes ou des explorateurs. Dans le rapport de la conférence, les objectifs de

l'AIA y sont clairement exposés. Les missions envoyées par l'AIA se tiennent d'ailleurs à ces objectifs.

§3. Pour parler un langage plus moderne, les pays présents à la Conférence de Berlin organisée par Bismarck, ne voulant donner à aucun d'entre eux la gérance des terres découvertes en Afrique centrale, ont préféré donner cette gérance à la seule ONG active sur place dont le président était Léopold II le souverain d'un petit pays neutre. Ils ont cependant accordé cette gérance à des conditions précises dont les principales sont : la liberté totale de commerce et l'arrêt du trafic d'êtres humains du chef des swahilis arabisés. Dans les 250 membres de l'ONG sur place, un peu moins de 40% sont de nationalité belge et c'est un Britannique qui la dirige. Pour faciliter la gérance, on crée l'EIC ce qui permet de fixer des frontières et de publier des décrets. Le président de l'ONG devient le chef de l'état avec l'agrément du Parlement belge.

Ce fait unique dans l'histoire du monde a été possible à cause de 4 événements indépendants de la volonté du roi Léopold II à savoir : le refus par l'Angleterre de l'offre de Stanley, le refus par l'Angleterre d'entrer dans l'AIA, la signature par l'Angleterre d'une carte des frontières, l'autorisation du Parlement belge. L'Angleterre est à l'époque le plus puissant pays du monde.

La seule vérité de ce paragraphe, c'est que le roi savoure la situation.

§4. Je n'aime pas le mot «milice» qui a une signification bien particulière dans l'histoire récente de la France.

La superficie de l'EIC est 5 fois celle de la France donc 80 (et pas 10) fois celle de la Belgique. Il existe plus de 200 langues ce qui rend les contacts malaisés. On ne chassera pas les esclavagistes (exigence de la Conférence de Berlin) sans une force armée qu'il faut créer de toutes pièces, en amenant dans le pays suffisamment d'armes et de munitions que pour être certain d'atteindre le résultat exigé. Il faut également des hommes en suffisance, officiers, sous-officiers et soldats qui connaissent et savent utiliser les armements modernes à l'époque. Il y a deux solutions : une coûteuse, des mercenaires venus d'autres pays avec l'accord du pays ou du pays tuteur ; une nettement moins

coûteuse, en formant des autochtones. Jusqu'en 1905, l'armée sera dirigée par un commandant ; à partir de cette date, par un colonel ce qui est une bonne indication sur le nombre de ses effectifs. La Force publique à l'époque est une espèce de gendarmerie, dans la conception française et belge ; des militaires avec également des missions civiles.

La formation de militaires autochtones ayant été satisfaisante, on est passé progressivement d'une armée de mercenaires à une armée d'autochtones organisée sur la base des 14 districts avec, dans chacun de ceux-ci des missions militaires et des missions civiles.

Deux rebellions importantes attribuées légèrement aux Batetela ont été jugulées difficilement ; dans les deux cas, les soldats révoltés constitués en petits groupes mobiles bien armés, s'étaient alliés à des trafiquants (armes à l'est et esclaves aux frontières de l'Angola).

Ce qu'on appelle à l'époque « travail forcé » est une manière de payer les impôts dans un pays où l'argent n'existe pas ; on peut aussi le payer en nature. C'est surtout l'idée de l'impôt qui est mal perçue alors qu'elle correspond, à l'échelle du pays, aux travaux communautaires dans les différentes ethnies.

§5. La Force publique n'a jamais figuré dans les différents combats des deux guerres. Dans la première guerre mondiale, au Cameroun, elle s'est battue sous commandement français en engageant même un bateau blindé ; dans l'Est africain allemand sous commandement belge elle a conquis les territoires jusqu'à Tabora puis, sous commandement anglais, elle a gagné la bataille de Mahenge. C'est sous commandement belge qu'elle a aidé la Rhodésie.

*Au cours de la seconde guerre mondiale, son engagement dans l'histoire officielle de la conquête de l'Est africain italien est rappelé comme suit : « Ce contingent a joué une part importante de cette campagne, hors proportion de son importance numérique. Le 3 juillet, le contingent belge est monté à l'assaut de Saio. Leur attaque menée par trois bataillons fut un succès complet et à deux heures de l'après-midi du quatre juillet, le général Gazzera capitulait devant ce contingent. **Une force belge (belgo-congolaise) de 3.000 hommes a fait 15.000 prisonniers et***

a pris trois fois plus d'équipement qu'elle n'en possédait elle-même ».

Il convient de citer également la cellule médicale de la Force publique, engagée sous commandement anglais dans différents pays et finissant la guerre en Birmanie, alors qu'elle est, sur le terrain, la plus ancienne unité au combat. Elle ne rentrera au Congo qu'en janvier 1946 après avoir reçu à Nairobi l'hommage de l'armée britannique.

Ces faits d'armes de la Force publique entièrement formée d'autochtones à l'époque prouvent l'excellence de la formation reçue par ceux-ci. Elle aura la structure d'une armée moderne dès la guerre 14-18.

Voilà ce qu'aurait pu écrire, avec un peu de travail et sans influences extérieures, un diplômé du second cycle de l'enseignement supérieur en journalisme européen.

L'indigence intellectuelle dont font preuve aujourd'hui certains diplômés de ce niveau est préoccupante pour le devenir de l'Europe.